



European Journal of Turkish Studies
Social Sciences on Contemporary Turkey
Complete List

Qu'est-ce qu'un Turc ? (Égypte, Syrie, XVI^e siècle)

What is a Turk? (Egypt, Syria, 16th century)

Benjamin Lellouch



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ejts/4758>
ISSN : 1773-0546

Éditeur

EJTS

Référence électronique

Benjamin Lellouch, « Qu'est-ce qu'un Turc ? (Égypte, Syrie, XVI^e siècle) », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], Liste complète, 2013, mis en ligne le 16 décembre 2013, consulté le 30 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/ejts/4758>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Some rights reserved / Creative Commons license

Qu'est-ce qu'un Turc ? (Égypte, Syrie, XVI^e siècle)

What is a Turk? (Egypt, Syria, 16th century)

Benjamin Lellouch

Pour Anne Kazazian

Introduction¹

- 1 On sait depuis longtemps que la valeur du mot « Turc », dans les provinces centrales de l'Empire ottoman des XV^e-XVI^e siècles, est d'ordinaire négative. Déjà, en 1575, Guillaume Postel le relevait dans un passage des *Histoires orientales* :

Les Turcs, eus entre tous les peuples qui auiourd'huy se trouuent au monde, ont tellement leur nom pour odieus, qu'outre que ne Prince, ne priué quant aux actes publiques, n'en vsent : il n'y a celuy qui ne trouue pour iniure d'estre appellé Turc : ce que beaucoup de gens aiant notté deuinent que ce mot de Turc, sonne comme qui diroit vilain².

- 2 Les chroniques et documents d'archives ottomans affublent en effet les « Turcs » d'épithètes qui les désignent, par des injures travaillées dans une langue généralement rimée, comme sans intelligence (*Etrâk-ı bî-idrâk*), sales (*Etrâkıñ vüçûd-ı nâ-pâki*) et pourvus d'un visage horrible (*Türk-i bed-likâ*). Le terme circonscrit donc largement une réalité socio-culturelle : le « Turc » est un homme des campagnes, nomade ou sédentaire, rustre et sans urbanité aucune, rétif à la civilisation, et volontiers fauteur de troubles³.
- 3 Pourtant, le mot a parfois aussi une valeur positive. Dans plusieurs chroniques de la seconde moitié du XV^e siècle, les « Turcs » sont de vaillants guerriers qui affrontent les Latins (*Firenk*) ou les mécréants (*kâfir*)⁴. Les paysans auxquels sont confiés les garçons (*acemî ođlan*) recrutés par le *devşirme* et destinés à la carrière militaire sont qualifiés de « Turcs » par la chancellerie impériale : le terme n'est pas franchement mélioratif, mais à coup sûr il n'est pas péjoratif, puisque les « Turcs » sont ici des auxiliaires du sultan qui

élèvent à la dure ces garçons⁵. Enfin, en poésie, il désigne de manière métaphorique la beauté, et plus spécifiquement l'œil, le sourcil ou les fossettes de l'être aimé (Kalkışım 2001 ; Köksal 2006).

- 4 Les représentations ottomanes des « Turcs » étaient héritées de l'Islam médiéval. Parfois, cette filiation était directe. Ainsi, quand Mercimek Aḥmed İlyâsoĝlu adapta en turc, en 1432, un « miroir des princes » persan, le *Qâbus-nâma* (1082-1083) de Kay-Kâ'ûs, il en reprit les jugements sur les « Turcs ». Il soulignait leur beauté, avant de poursuivre :

Indiscutablement, les bons côtés des Turcs sont très bons et leurs mauvais côtés très mauvais. Voici leurs défauts : les serviteurs de race turque sont d'une nature épaisse. S'ils se souviennent de quelque chose ils n'en tirent pas leçon. Ils sont incultes et fanfarons, [...], durs, parlent rudement et tombent facilement ivres mort. Ils se battent au moindre prétexte. Mais la nuit, les voilà bien poltrons et sans vaillance. Cet héroïsme dont ils font preuve le jour, ils ne peuvent pas en faire preuve la nuit. Les défauts des Turcs sont ceux-là.

Venons-en à leurs qualités. Ils sont courageux et sans malice. Dans l'inimitié ils ne font pas de coups bas, mais agissent ouvertement. Ils mènent à bien toute tâche qu'on leur confie. Quand on donne des fêtes ils sont dociles, et aucune race ne se vêtit mieux qu'eux⁶.

- 5 Mercimek Aḥmed İlyâsoĝlu est l'héritier d'une tradition littéraire qui donne aux « Turcs » une position moyenne dans l'équilibre des qualités et des défauts. Dans les représentations médiévales du « Turc », il n'y avait pas de trait qui n'ait son symétrique ou son antagoniste. Ces oppositions ne conduisaient pas à un système figé, mais les auteurs pouvaient mettre l'accent tantôt sur une qualité, tantôt sur son contraire : laideur et beauté, complexion molle et comportement viril ou guerrier, sévérité de la coutume et innocence des mœurs (Miquel 1975 : 233, 248-249)...
- 6 Même quand les lettrés ottomans ne démarquaient pas une source à leur disposition sur les « Turcs », ils restaient tributaires des lieux communs véhiculés par les lettres arabes et persanes depuis les IX^e-X^e siècles, et ne faisaient que les ressasser. Ils relevaient, on l'a vu, la beauté et la laideur physique, l'insubordination et la soumission au pouvoir, et une qualité telle que la vaillance appelait son corrolaire négatif, l'impétuosité. Même si elles mettaient le plus souvent l'accent sur les défauts, les représentations ottomanes n'étaient donc pas moins contradictoires que celles de l'Islam médiéval. Comme dans le miroir aux princes de Kay-Kâ'ûs, les « Turcs » étaient aussi bien *le jour* que *la nuit*.
- 7 Dans les sources produites par les élites des provinces centrales aux XV^e-XVI^e siècles, « Turc » est toujours une assignation extérieure. À ma connaissance, les rares exemples de personnes dont le nom comporte l'élément « Le Turc » (*Türk*) étaient des contribuables de l'impôt⁷. En 1606, la titulature d'Aḥmed I^{er} chantait, dans une rhétorique archaïque héritée de la culture politique gengiskhanide, la domination du khagan sur les « Turcs » et sur des royaumes d'Iran et de haute Asie (Bayerle 1980 : 48)⁸. Mais ni la dynastie ottomane, ni les élites des provinces centrales de l'Empire ne se définissaient comme « turques ». Les élites marquaient leur fidélité à la Maison de 'Osmân en se disant 'oṣmânlu (ottomanes)⁹. Le mot « Roum », qui désignait non seulement une aire culturelle, le domaine balkanique et anatolien, mais aussi ses habitants, était également utilisé dans la définition de soi par les élites, et plus généralement par de larges secteurs de la société¹⁰. Dans le même temps, la Maison de 'Osmân était le fer de lance de la communauté des croyants ; aussi les sources qualifient-elles ses armées et ses territoires comme ceux « de l'Islam »¹¹. Dans la capitale, dans les terres qui avaient été le berceau de l'Empire ottoman, les élites se définissaient comme clientes de la famille régnante ; elles se disaient liées à

un certain territoire, tout en se rattachant à l'islam dont la dynastie était le défenseur par excellence. En aucun cas elles ne s'identifiaient à la masse des « Turcs », à cet étage inférieur de la société plus proche de la nature que de la culture¹². On a souvent relevé, comme une exception qui confirme cette règle, que lorsque les chroniques ottomanes donnent la parole à des personnages latins ou byzantins, elles mettent parfois dans leur bouche le mot *Türk*, qui désigne alors soit le sultan – le « grand Turc » –, soit les Ottomans de manière générale : les chrétiens utilisaient en effet couramment le terme dans ces deux acceptions et les chroniqueurs ottomans, qui en étaient informés, aimaient produire un effet littéraire par l'évocation de cette couleur locale¹³.

- 8 La question, pour autant, ne se pose pas dans les mêmes termes en Syrie (*bilād al-Šām*) ou en Égypte, conquises par les Ottomans sur les Mamlouks durant la guerre de 1516-1517. Certes, même si les sources arabes sur les « Turcs » y étaient mieux connues que les sources persanes – alors que dans les provinces centrales on lisait davantage ces dernières, dans l'original ou en traduction turque –, le fonds de lieux communs transmis depuis des siècles sur les « Turcs » n'était pas fondamentalement différent¹⁴. Mais des conditions politiques et sociales originales distinguaient les pays qui ne se trouvaient pas dans l'aire culturelle « roume ». L'imposition du régime ottoman n'y entraîna pas une immigration significative depuis le cœur de l'Empire. Parmi les rares nouveaux venus, les plus nombreux étaient les militaires, auxquels il faut ajouter des commerçants, quelques mystiques, sans doute aussi des Ottomans des provinces centrales partis pour le Pèlerinage et jamais rentrés dans leur pays d'origine. Tout cela représentait à dire vrai peu de monde, quelques centaines de personnes concentrées principalement dans les capitales provinciales. Pour le reste, le peuplement turcophone se limitait aux nomades turcomans de Syrie. Au total, l'écrasante majorité de la population était arabophone. On désignait comme « Arabes » les populations tribales ayant une généalogie (*nasab*) arabe. Les documents ottomans les parent elles aussi d'insultes martelées dans une langue travaillée : « Arabes malfaiteurs » (*A'râb-ı bed-fi'âl*), « Arabes dans l'erreur » (*A'râb-ı bed-re'y*), « Arabes dont le brigandage est l'apanage » (*A'râb-ı şekâvet-şi'âr*) (Göyünç 1996 : 205). Les « Arabes » jouaient ici le rôle répulsif tenu par les « Turcs » dans les provinces centrales.
- 9 D'autre part, depuis des siècles, le mot « Turc » faisait partie de la terminologie politique en Syrie et en Égypte. Ici comme dans d'autres formations politiques du monde médiéval, il désignait le groupe détenant le pouvoir militaire¹⁵. Les Ayyoubides avaient été à l'occasion désignés comme « Turcs » et leur régime comme « le régime des Turcs » (*dawlat al-Turk*). Cette dernière expression s'était ensuite appliquée régulièrement au premier royaume mamlouk (1250-1382) et de manière moins systématique au second (1382-1517)¹⁶. Pendant toute la durée du Sultanat mamlouk, les membres de la caste militaire furent définis comme « Turcs ». Avant la conquête ottomane, le mot « Turc » était donc associé au pouvoir militaire et à ses détenteurs.
- 10 Dans ces conditions, on comprend que le mot « Turc », attesté dans la documentation égyptienne et syrienne du xvi^e siècle, ne recouvre pas nécessairement les mêmes usages que dans les provinces centrales. Qu'est-ce qu'un « Turc » dans les sources égyptiennes et syriennes ? Je ne chercherai pas à définir d'emblée les attributs du groupe turc, les critères (linguistiques, socio-culturels, politiques...) d'appartenance au groupe. Cette démarche supposerait une conception « essentialiste » de l'identité « turque », immuable à travers les temps et les lieux. Et elle aboutirait nécessairement à une conclusion tautologique, donnant *in fine* au « Turc » les qualités posées au départ. Je serai, en

revanche, attentif à ce qui est défini par les sources arabes ou turques comme « turc » : les individus portant le nom de relation (*nisba*) « Le Turc » (*al-Turkī*) ; les réalités présentées comme « turques » ou relevant des « Turcs » ; les dispositions psychologiques des « Turcs ». Mais l'identité « turque » se saisit aussi dans ce qui fait distinction entre les « Turcs » et les groupes voisins. Comme l'a montré Fredrik Barth, l'identité d'un groupe se construit par le maintien d'une frontière conventionnelle avec les groupes voisins, dans une interaction entre le groupe en question et les groupes voisins (Barth 1969). Je chercherai donc à repérer les groupes que les sources arabes et turques présentent comme distincts des « Turcs » et ceux qui peuvent se confondre avec eux. Je m'appuierai surtout sur les chroniques, que je connais bien, mais sans m'interdire des références à d'autres types de sources. Dans la mesure où il m'était évidemment impossible de dépouiller la totalité de la documentation, je me garderai de présenter ici des conclusions sur un ton assuré : en matière de constructions identitaires et de représentations mentales la fréquence statistique importe peu et un seul usage du mot « Turc », qui m'aurait échappé, est peut-être plus révélateur que beaucoup d'autres que j'aurais relevés. J'espère faire œuvre utile en traçant, comme ceux qui m'ont précédé dans les recherches sur le vocabulaire de l'identité aux premiers siècles de l'histoire ottomane¹⁷, des pistes de travail suggérées par la lecture des sources.

Au cœur du fait turc

Le nom « Le Turc »

- 11 Le nom de relation (*nisba*) *al-Turkī* (« Le Turc ») est très rare dans l'onomastique égyptienne et syrienne du xvi^e siècle. Sous le second royaume mamlouk (1382-1517), il avait été porté, au Caire, par des ulémas hanéfites¹⁸, mais il semble qu'il disparût du nom des ulémas après la conquête ottomane : j'en veux pour preuve que si les ulémas forment l'essentiel des 1 543 personnalités du x^e siècle de l'hégire (1495-1592) auxquelles les *Kawākib al-sā'ira* (1624) du Damascène Nağm al-dīn al-Ġazzī consacrent une notice biographique, aucune de ces personnalités ne porte la *nisba* « *al-Turkī* »¹⁹. Je ne l'ai rencontrée pour ma part qu'une seule fois dans la zone égyptienne et syrienne au début de l'époque ottomane : un cheikh soufi d'Égypte s'appelle Muḥammad al-Turkī al-Ḥalwatī (Winter 1982 : 111). Il y a bien dans la chronique de Diyārbekrī mention d'un « Yūsuf le Turc » (*Türkī Yūsuf*), mais il s'agit d'un corsaire basé au Yémen²⁰.
- 12 Les *nisba* « *al-Turkumānī* » et surtout « *al-Rūmī* » sont en revanche nettement plus nombreuses en Égypte et Syrie. Au moins 35 des personnalités auxquelles Nağm al-dīn al-Ġazzī consacre une notice biographique portent la *nisba* « *al-Rūmī* »²¹. Toutes sont des lettrés dont la carrière s'est déroulée dans le pays de Roum, moins souvent en Syrie, et rarement en Égypte ; Aḥmed Pacha (m. 902/1496-1497) doit donc très certainement sa *nisba* « *al-Rūmī* » à ses talents de poète et non à sa carrière militaire. Meḥmed Bey, l'officier ottoman qui écrasa la révolte d'Aḥmed Pacha (m. 1524) au Caire, est le seul personnage des *Kawākib* que j'ai repéré à porter la *nisba* « *al-Rūmī* » sans être du tout un lettré²². La *nisba* « *al-Rūmī* » est abondamment attestée dans les dictionnaires biographiques rédigés dans le pays de Roum, mais il n'est pas étonnant qu'elle le soit autant, sinon davantage, à l'extérieur de celui-ci, là où elle est un marqueur identitaire bien distinctif²³.

Choses « turques » ou relevant « des Turcs »

- 13 Certaines réalités sont présentées dans les sources comme « turques » ou relevant des « Turcs ». Dans un texte arabe, une réalité *x* peut être considérée comme « turque » quand on rencontre le groupe de mots, déterminé ou non par l'article : nom *x* + adjectif *turkī* (ou *turkiyya*²⁴). Elle peut être considérée comme relevant des « Turcs » quand apparaissent les mots : nom *x* + complément du nom *al-Turk* ou *al-Atrāk*. Dans un texte turc, il est plus difficile de distinguer réalités turques et réalités relevant des « Turcs » ; dans les deux cas, on a le groupe de mots *Türk x + İ*²⁵.
- 14 Dans les textes arabes, les réalités en question sont :
- des réalités politiques et militaires : « rois turcs et fils de Turcs » (*min mulūk al-Turk wa awlādihim*), « régime des Turcs » (*dawlat al-Atrāk*), plus rarement « sultan turc » (*sultān turkī*)²⁶. Ces diverses expressions désignent toujours des Mamlouks.
 - des réalités culturelles : vêtement militaire des Turcs (*zayy al-Atrāk*)²⁷, coutume des Turcs (*'ādāt al-Atrāk*)²⁸, langue turque (*luġa turkiyya, turkī, lisān turkī*)²⁹. Les deux premières expressions ne s'appliquent qu'au vêtement et à la coutume des Mamlouks, mais les locuteurs de la langue turque peuvent être Ottomans.
 - des réalités touchant à la famille, la descendance, la propriété : fils, descendants des Turcs (*abnā' al-Atrāk, awlād al-Atrāk*³⁰), femmes des Turcs (*nisā' al-Atrāk*³¹), maisons des Turcs (*buyūt al-Atrāk*³²). Dans ces expressions, le mot « Turcs » désigne toujours des Mamlouks.
 - cette dernière mention montre en outre le caractère « turc » de certaines réalités administratives. Un registre fiscal ottoman peut d'ailleurs être qualifié de « turc » (*daftar turkī*) (Michel 1996 : 134, 174).
 - notons enfin la mention, rare mais intéressante, de dispositions psychologiques, d'un naturel des Turcs (*ṭab' al-Atrāk*³³).
- 15 Si les réalités politiques et culturelles peuvent être considérées aussi bien comme « turques » que relevant des « Turcs », ce qui touche à la famille, la descendance, la propriété ne peut que relever des « Turcs ». En d'autres termes, les fils, femmes et maisons ne sont pas turcs, mais appartiennent à des « Turcs ».
- 16 Dans la chronique de Diyârbekrî, les réalités sont essentiellement :
- militaires, *Türk* s'appliquant à de vaillants combattants : chefs turcs (*Türk serdârları*³⁴), héros turcs (*Türk pehlivânları*³⁵), braves des Turcs (*Türk'ün dilâverleri*³⁶). Il s'agit toujours, ici, d'Ottomans.
 - la langue turque (*Türkce, Türkî*).
 - le groupe turc lui-même. *Türk erenleri*, « les hommes turcs », désigne des soldats ottomans, ou les locuteurs de la langue turque³⁷. Un usage encore plus vague est *Türk ṭ âifesi, Türk cinsi*, que l'on traduira simplement par « les Turcs »³⁸.
- 17 D'autres usages sont plus rares. Le terme peut, comme dans les sources arabes, renvoyer au vêtement, mais non militaire, puisqu'il s'agit du turban (*Türk şarığı*³⁹). Le naturel des Turcs est ici la « turbulence turque » (*Türk toşunluk*⁴⁰). L'expression *Türk oġlanı*⁴¹, « enfant de Turc », est l'équivalent, au singulier, des expressions arabes *abnā' al-Atrāk* ou *awlād al-Atrāk*. Mais le « khagan des Turcs » (*ḥâkân-ı Türk*)⁴², l'Ottoman Selîm I^{er} (1512-1520), n'est en rien comparable aux « rois turcs ou fils de Turcs », les sultans mamlouks dans les chroniques arabes : dans Diyârbekrî, les Turcs sont soumis à l'autorité de leur khagan,

exactement comme dans la titulature d'Aḥmed I^{er} en 1606, alors que dans les chroniques arabes, ce sont eux et leurs descendants qui exercent la royauté.

- 18 En somme, un certain nombre de faits culturels, au premier rang desquels la langue, sont « turcs ». Mais le mot « Turcs » fait aussi partie du vocabulaire politique, qu'il s'applique à la caste militaire au pouvoir avant la guerre de 1516-1517, ou au peuple soumis à la Maison ottomane et qui la sert par les armes. Les femmes et les enfants sont socialement mineurs et placés sous l'autorité de chefs de famille : aussi ne sauraient-ils être « turcs » et ne peuvent-ils qu'appartenir à des « Turcs ».

Les Turcs : un portrait moral

- 19 Certaines de ces expressions portent en elles-mêmes une évaluation. Un jugement de valeur positif est contenu dans les mots « les héros turcs » (*Türk pehlivânları*), « les braves des Turcs » (*Türk'ün dilâverleri*). La turbulence (*toşunlık*) turque est un trait de caractère qui, à première vue, n'est ni clairement positif ni clairement négatif, « *toşunlık* » renvoyant aussi bien à la vigueur qu'au caractère indomptable, sauvage. Mais elle conduit à des conséquences fâcheuses et est jugée défavorablement. Le sultan mamlouk met en garde l'amiral ottoman Selmân et l'invite à ne pas « suivre la voie du Turc turbulent⁴³ ». Quand le gouverneur de Damas, Ğānbirdī al-Ġazālī, un Mamlouk rallié en 1517, se souleva en 1520-1521 contre Soliman le Magnifique, il « fit preuve de la turbulence turque, devint ingrat envers le Seuil de bonne fortune et se révolta contre la Maison de la félicité⁴⁴ ».
- 20 La notion de « naturel des Turcs » est présentée en creux comme négative dans la source arabe qui la mentionne : une des qualités reconnues à l'avant-dernier sultan mamlouk, al-Ġawrī, dans sa notice nécrologique, est « la douceur et l'habileté, contrairement au naturel des Turcs⁴⁵ ». On comprend que la psychologie turque se caractérise par l'emportement facile et l'entêtement. C'est parmi les « Turcs » (*Etrāk*), nous dit Muṣṭafâ 'Alī dans ses *Ḥâlâtü l-Ġâhire* (1599), que sont recrutés les militaires servant dans les forces de cavalerie des différentes provinces égyptiennes (*Mısr cündileri*) et qui passent leur temps en insultes et en querelles sanglantes pour la possession d'un cheval ou d'un beau garçon⁴⁶. Dans la chronique turque de Diyârbekrî, des soldats réclament d'ailleurs à leur chef le paiement des arriérés de solde en ces termes : « Mets ton ego entre parenthèses, laisse tomber ton côté turc⁴⁷ ». L'absence de subtilité, d'esprit de concession, signifie aussi la simplicité, voire la naïveté. Un gouverneur (*şancağbegi*) ottoman, Ķara Mûsâ, tombe par naïveté dans un traquenard en Égypte en 1524 et est assassiné. « C'était un Turc bien bâti, au parler simple⁴⁸ ». Les « Turcs » ont les qualités de leurs défauts, car qui dit entêtement, caractère bourru et parler simple, dit aussi franchise et loyauté. Le corsaire ottoman Selmân est un « Turc rude de mœurs », « rude de mœurs, pur sunnite, un Turc loyal »⁴⁹. « La lignée de 'Osmân », nous dit Diyârbekrî par la bouche d'un personnage de sa chronique, « est turque, loyale, elle tient parole, est conséquente dans ses actes »⁵⁰. On sait que la famille ottomane s'est inventé une ascendance oghuze au cours du xv^e siècle (Imber 1987 : 16-20). Mais il est très remarquable qu'elle soit elle-même présentée comme « turque » et que les qualités morales des « Turcs » rejaillissent sur elle.
- 21 En somme, les « Turcs » présentent en Syrie et en Égypte ottomanes les mêmes caractéristiques psychologiques que dans les sources de l'Islam médiéval et des provinces centrales de l'Empire ottoman. Le portrait moral qui se dégage n'est pas davantage systématique. Le même Diyârbekrî peut souligner la loyauté des « Turcs » et imputer la révolte de Ğānbirdī al-Ġazālī à sa « turbulence turque ».

Ensembles disjoints, ensembles égaux, inclusions, intersections⁵¹

- 22 Dans les sources produites en Syrie et en Égypte, le mot « Turc » est parfois associé à un ou plusieurs autres termes désignant des groupes humains. Ces termes peuvent désigner des « autres que Turcs », des groupes qui sont clairement distincts des « Turcs », voire opposés à eux. Mais ils peuvent également être synonymes de « Turcs », ou plus exactement désigner un groupe qui se superpose plus ou moins parfaitement aux « Turcs ». C'est le contexte qui permet de déterminer si les termes en question renvoient à des groupes situés de l'autre côté de la frontière délimitant le groupe « turc » ; ou bien si, au contraire, ils désignent des groupes qui par un effet de halo se confondent avec le groupe « turc ». L'usage de la conjonction de coordination « et » (*wa* en arabe, *ve* en turc⁵²) n'est pas toujours probant. Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, elle ne coordonne pas toujours deux termes désignant des réalités clairement distinctes. Elle peut, dans un souci d'amplification rhétorique, coordonner deux termes qui désignent en fait la même réalité, comme en anglais *will and testament*.

Hommes et réalités « mêmes que Turcs » et « autres que Turcs »

- 23 Des sources turque et arabe mentionnent la présence de « Turcs et de Roums » dans l'armée des conquérants ottomans⁵³. Il s'agit de groupes qui ne s'opposent pas, ni même ne se différencient dans l'esprit des auteurs : dans ces contextes, la juxtaposition des deux mots vise surtout l'amplification rhétorique. Toutefois, dans la plupart des contextes, les deux ensembles « Turcs » et « Roums » ne sont pas égaux. Ils peuvent être disjoints : dans al-Makkī, les « Turcs » de l'armée mamlouke combattent les « Roums » de l'armée ottomane.
- 24 Quels sont les autres termes qui désignent des groupes et des réalités distincts des « Turcs » et des réalités « turques », ou opposés à ceux-là et à celles-ci ? À la coutume « turque » s'opposent la loi et les usages « ottomans »⁵⁴. Au vêtement militaire « turc » s'oppose le vêtement militaire « ottoman » ou « des Turcomans », ou bien encore celui « des Arabes »⁵⁵. Le contexte le moins ambigu est celui de l'opposition linguistique. La langue turque est désignée dans les sources arabes et turques comme *luġa turkiyya*, *lisān turkī*, *Türkî*, *Türkçe*, ses locuteurs comme *Türk erenleri*, *Türk tâifesi*. Ici pas d'accumulation de synonymes et nul effet de halo : une seule racine désigne la langue et ses locuteurs⁵⁶. Dans les sources, le turc et ses locuteurs s'opposent souvent à l'arabe et à ses locuteurs⁵⁷. Dans sa chronique en langue turque, qui est en grande partie une adaptation de chroniques écrites en arabe, Diyârbekrî aime à jouer sur les équivalences entre arabe et turc. Il donne des locutions sentencieuses dans les deux langues, les traduisant volontiers de l'arabe en turc⁵⁸, et signale aussi que certaines réalités sont intraduisibles⁵⁹. La même chronique, ainsi que les *Badā'i' al-zuhūr* d'Ibn Iyās, indiquent que des crieurs publics proclament en ville des ordres en arabe et en turc. Dans le domaine linguistique, l'arabe et le turc forment donc un couple d'opposés.
- 25 Dans les sources du domaine égyptien et syrien, il n'y a guère de place pour le persan, mais Diyârbekrî cite à l'occasion des locutions sentencieuses dans cette langue. Je n'ai trouvé nulle part de formulation de l'idéologie ottomane des « trois langues » (*elsine-i selâ*

se), alors que celle-ci est présente à la même époque dans la documentation écrite dans les provinces centrales de l'Empire, notamment dans l'épître de Kemâl Paşa-zâde (m. 1563) qui établit une hiérarchie implicite entre l'arabe, le persan et le turc. Mais la vision ternaire de la communauté musulmane, divisée en trois groupes, Arabes ('Arab), Iraniens ('Acm) et Turcs (Türk), est attestée dans Diyârbekrî : même si le contexte n'a rien de linguistique puisqu'il est question de « grands commerçants, de savants docteurs, de derviches et de cheikhs » issus de chacun de ces groupes (tâife) ou peuples (kavm)⁶⁰, c'est à coup sûr dans l'idéologie des trois langues que cette vision ternaire va chercher ses origines. Au demeurant, elle n'a rien de systématique : les Turcomans (Türkmen) peuvent former un quatrième ensemble⁶¹.

- 26 La guerre oppose les « Turcs » à divers ennemis. Comme la langue, les armes tracent une frontière nette entre les « Turcs » et d'autres groupes. Ce n'est pas un couple d'opposés, mais plusieurs qui se dégagent de la lecture des récits de bataille. Dans ses pages sur la conquête ottomane de l'Égypte, le chroniqueur al-Makkî relate comme on l'a vu la guerre des « Turcs », c'est-à-dire les Mamlouks, contre les Roums (*al-Arwām*), tandis qu'Ibn Iyās, un autre historien arabe, parle d'un affrontement entre « Turcs » et Ottomans (*al-'Uṭ māniyya*)⁶². En outre, Ibn Iyās signale à maintes reprises, avant et après 1517, des accrochages entre « Turcs » et Arabes ('Arab, 'Urbān)⁶³, ou des combats opposant trois groupes, « Turcs », « Ottomans » et « Arabes ». Une ode du poète damascène Māmāy/Māmāyya chante la conquête ottomane de Chypre (1570-1571) et la victoire des « Turcs » sur les « infidèles » (Bosworth 1989 : 460-461). En somme, dans les récits de bataille livrés par les sources arabes, « Turcs » s'applique normalement aux Mamlouks dans leurs affrontements avec les Ottomans ou les bédouins, et si par exception il désigne les Ottomans, c'est lorsque ceux-ci sont aux prises avec les Latins.
- 27 Dans les sources turques, en revanche, le mot « Turcs » ne désigne jamais les Mamlouks de manière exclusive ; il désigne avant tout des Ottomans, même s'il peut aussi, à l'occasion, englober des forces mamloukes. En effet, on voit dans Diyârbekrî les « Turcs » en guerre contre l'infidèle (*kāfir*), Portugais écumant la mer Rouge ou chevalier de Saint-Jean de Jérusalem installé à Rhodes⁶⁴ ; on sait que des forces ottomanes et mamloukes opérèrent conjointement face à l'ennemi portugais dans la mer Rouge des années 1510 et qu'un contingent circassien participa à la conquête ottomane de Rhodes en 1522. Les corsaires musulmans de la mer Rouge ou de l'océan Indien, Selmân ou Türkî Yûsuf, sont qualifiés à titre individuel de « Turcs ».
- 28 Il semble donc que les oppositions entre « Turc » et « Franc », « Turc » et infidèle, bien attestées dans les provinces centrales de l'Empire, soient également ancrées dans les esprits en Égypte et en Syrie, au point que les combattants des infidèles y sont naturellement qualifiés de « Turcs » : dans l'ode sur la conquête de Chypre ; et dans Diyârbekrî, où le terme a l'avantage d'être imprécis et d'englober aussi bien les Ottomans que les Mamlouks. Il est donc vraisemblable que Selmân et Türkî Yûsuf doivent leur identité « turque » à leur participation au djihad contre les Portugais.
- 29 La récurrence du mot « Turcs » dans les récits de bataille, plus que dans tout autre contexte, montre que les « Turcs » sont avant tout des acteurs de la guerre. C'est pourquoi le terme, depuis longtemps, vient en opposition à des mots impliquant des statuts civils : dans des développements des *Badā'ir al-zuhūr* rédigés au xv^e siècle, Ibn Iyās indique les charges auxquelles sont promus des « Turcs » et des fonctionnaires civils (*mubāširūn*) et signale que l'autorité des « Turcs » n'est pas respectée par les paysans (*fallā hūn*)⁶⁵. La recherche des antonymes du terme « Turcs » révèle donc que le Turc est un

locuteur de la langue turque et un combattant. Les frontières du groupe sont linguistique et socio-politique.

Autres et mêmes. Inclusions, intersections

- 30 Les expressions « rois des Turcs et des Circassiens », « régime des Turcs et des Circassiens » étaient fréquentes sous la plume des chroniqueurs du Sultanat mamlouk. Ibn Iyās et Ibn al-Ḥimṣī, qui faisaient explicitement ou implicitement commencer le règne des « Turcs » en 648/1250 et celui des « Circassiens » en 784/1382, donnèrent un classement double des sultans du second royaume mamlouk : par exemple, al-Ġawrī, l'avant-dernier sultan mamlouk, était le 46^e des rois turcs et fils de Turcs (*min mulūk al-Turk wa awlādihim*) et le « 20^e des rois circassiens et fils de Circassiens »⁶⁶. Parmi les rois « turcs » du second royaume mamlouk, il y avait aussi deux rois « roums »⁶⁷. Au lendemain de la conquête, Ibn Iyās ne qualifie pas explicitement Selīm, le sultan ottoman qui occupe l'Égypte, de roi « turc », mais il l'intègre dans la chronologie de l'histoire des Turcs en Égypte en en faisant « le 48^e des rois et fils de rois en Égypte » ; Selīm est en outre présenté comme « le troisième des rois roums »⁶⁸ dans le pays. On comprend que les « Circassiens » et les « Roums » sont deux groupes distincts des « Turcs » et qu'un roi peut être à la fois « turc » et « circassien », ou bien « turc » et « roum ». Tous les rois « circassiens » sont « turcs », si bien que les rois « circassiens » forment un ensemble inclus dans l'ensemble des rois « turcs ». Mais tous les rois « roums » ne sont pas « turcs » : Selīm I^{er} et les autres Ottomans sont fréquemment qualifiés par Ibn Iyās et les autres auteurs arabes de « rois roums », mais jamais de « rois turcs ». Au demeurant, les souverains ottomans ne sont jamais présentés dans la documentation arabe et turque – chroniques, documents d'archives, inscriptions – comme des sultans « turcs »⁶⁹.

Les contours sociaux d'un groupe élitare

Du Mamlouk à l'Ottoman

- 31 L'identité des « Turcs » varie selon le contexte. Dans les sources arabes antérieures à la conquête ottomane, le mot désigne de manière extrêmement fréquente les maîtres de l'Égypte et de la Syrie, c'est-à-dire les Mamlouks. Dans les sources postérieures à 1516-1517, ses usages sont beaucoup plus rares et il s'agit, dans Diyârbekrî ou Māmāy/Māmāyya, des Ottomans⁷⁰. Mais il disparaît dans bien des sources. Immédiatement après la conquête, le chroniqueur Ibn Iyās continue de l'employer à propos des Mamlouks, même s'il préfère l'expression « les Mamlouks circassiens » (*al-mamālik al-Ġarākisa*). Il désigne les conquérants comme « Ottomans », « Roums », mais jamais comme « Turcs ». Les soldats ottomans sont également appelés « Turcomans », mais toujours en mauvaise part, dans des contextes où ils commettent des agressions et des déprédations ; leur habit militaire est qualifié comme celui des Turcomans (*zayy al-Tarākima*)⁷¹.
- 32 Au total, la chute des Mamlouks entraîne la marginalisation du mot « Turcs ». Même s'il est infiniment moins fréquent que « Roums », le terme s'applique après 1516-1517 aux nouveaux maîtres de la Syrie et de l'Égypte. On peut s'étonner de la rapidité du déplacement, de la fluidité des emplois du mot « Turcs ». En fait, les contemporains ont été sensibles à la communauté de culture des deux élites : Ibn Zunbul, à qui l'on doit un récit épique opposant point par point les armées ottomane et mamlouke, précise qu'un

émir mamlouk, dans une charge de cavalerie, insulta les Ottomans « en turc », sans doute pour que ceux-ci le comprennent bien⁷². Et quand ils ne s'opposent pas mais affrontent sous la même bannière de l'islam les mécréants, Ottomans et Mamlouks deviennent, on l'a vu, des « Turcs » sous la plume de Diyârbekrî. La langue, le combat pour la vraie religion, voilà ce qui fait que les ennemis de 1516-1517 partagent la même identité « turque ».

Un non-Arabe

- 33 Le groupe qui entretient avec les « Turcs » la relation de distinction, voire d'opposition, la plus nette est sans conteste celui des « Arabes ». Non seulement les deux ensembles sont disjoints, mais la frontière entre eux est manifestement chargée d'une forte valeur symbolique.
- 34 Les turcophones et les arabophones, la langue turque et la langue arabe forment des couples d'opposés : comme on l'a déjà signalé, des ordres étaient proclamés par des crieurs publics en arabe et en turc, et Diyârbekrî joue sur les équivalences entre les deux langues en traduisant en turc des locutions sentencieuses arabes. L'expression « *awlād al-'Arab* »/« *evlād-i 'Arab* » fait pendant à celle « *awlād al-Atrāk* »⁷³. L'existence de ce couple de groupes ne débouche toutefois pas sur une opposition géographique. Le terme *Türkistân* (« pays des Turcs ») renvoie à des terres lointaines, extérieures à l'Empire ottoman et non à des provinces turcophones de celui-ci. Pour désigner le domaine anatolien et balkanique de l'Empire, les sources turques et arabes parlent d'un « pays des Roums » (*Rûm*⁷⁴, *bilād al-Rûm*, *al-bilād al-rūmiyya*). Mais les mots et expressions turcs ' *Arabistân*, *diyâr-i 'Arab* (« pays des Arabes ») et *vilâyet-i 'Arab* (« province des Arabes ») n'ont pas d'équivalent en arabe au xvi^e siècle⁷⁵ : seuls les auteurs de langue turque perçoivent un « pays des Arabes ». De plus, la géographie de celui-ci est floue. L'expression « province des Arabes » désigne, de manière restrictive, la seule province d'Alep, dont l'administration fiscale est confiée à un « contrôleur financier de la province des Arabes » (*defterdâr-i vilâyet-i 'Arab*)⁷⁶. Le « pays des Arabes » (*'Arabistân*, *diyâr-i 'Arab*) est beaucoup plus vaste mais son aire est variable d'une source à l'autre. Il peut s'agir de l'ensemble de la Syrie (*bilād al-šām*), même si le terme englobe parfois, et peut-être avant tout, l'Égypte⁷⁷. Alexandrie, assure d'ailleurs Pîrî Re'îs, est un port essentiel du « pays des Arabes » (*'Arab memleketi*)⁷⁸. Le mot *'Arabistân* est passé dans les sources juives écrites en hébreu et en araméen à Safed au xvi^e siècle, mais la géographie de celles-ci est différente : les communautés juives de *'Arabistân*/*Arabistân* sont principalement celles d'Irak et même d'Iran, en tout cas pas celles de Palestine (*erets Yisra'el*)⁷⁹.
- 35 Le « pays des Arabes » est inconnu aux sources arabes et a des contours mal définis dans les sources turques. Il n'est pas le pendant du lointain *Türkistân*. Il n'est pas non plus le symétrique du « pays des Roums » ; dans les sources arabes et turques, ce dernier peut former un couple d'opposés avec un autre terme géographique, mais il s'agit alors soit de l'Égypte, soit de la Syrie.

Du militaire au *'askerî*

- 36 Aussi bien l'étude des réalités présentées comme « turques » que la recherche des antonymes du terme « Turcs » montrent le caractère militaire de l'identité turque. Militaire, l'identité turque est donc masculine. Les sœurs, mères et concubines des Turcs au pouvoir dans le Sultanat mamlouk sont « circassiennes⁸⁰ ».

- 37 Les ensembles « turc » et « roum » sont généralement disjoints, même si la frontière qui les sépare n'est pas spécialement soulignée dans les sources, qui n'opposent généralement pas les deux groupes. Dans les *Badā'i' al-zuhūr* d'Ibn Iyās, les cadis envoyés depuis Istanbul sont appelés « cadis roums » ; dans les autres sources on trouve également « cadis roums »⁸¹, ou bien « cadis ottomans⁸² », mais nulle part « cadis turcs ». Dans les *Kawākib* d'al-Ġazzī, on l'a vu, la *nisba* « *al-Rūmī* » n'est portée que par des lettrés⁸³ et ceux-ci ne sont pas qualifiés comme « turcs ».
- 38 Toutefois, le cadi hanéfite de Damiette et historien Diyârbekrî se définit lui-même comme « Turc » dans un passage de sa chronique où il rapporte comment il fut émerveillé par le conseil (*dîvân*) du pacha ottoman du Caire :
- En arrivant auprès de lui et en m'approchant de sa personne, du fait de sa majesté, tout se noircissait dans ma tête ; j'avais oublié, [ma requête] ne me revenait pas à l'esprit. Néanmoins, il avait un respect et une déférence extrêmes pour les ulémas et les mystiques. Moi, l'auteur de ces lignes, j'attribuai à ma qualité de fils de Turc le fait que le *dîvân* me paraissait extrêmement imposant et le pacha, majestueux. J'en parlai autour de moi, on me répondit : « À toi il apparaît comme un lion rugissant, à nous comme un dragon à sept têtes. » Je m'apaisai quelque peu et me dis que cela ne venait pas seulement du fait que je sois Turc⁸⁴.
- 39 Diyârbekrî n'a jamais exercé de fonctions dans l'armée, mais appartient à l'élite ottomane exemptée du paiement de l'impôt. Cette élite est désignée comme « militaire » (*'askerî*) dans les sources mais englobe en fait aussi bien les agents civils que les agents militaires de l'État ottoman. Avec la formation d'une « gent d'État »⁸⁵ ottomane, le mot « Turc » peut s'appliquer à des non-militaires.
- 40 Aux *'askerî* s'opposent les *re'âyâ*, le « troupeau » des sujets gouvernés. Le caractère *'askerî* de l'identité turque va de pair avec le caractère de *re'âyâ* des Arabes. Les « portiers, cuisiniers, balayeurs et muezzins arabes⁸⁶ » que le gouverneur ottoman congédie de la citadelle du Caire en 1522, en même temps qu'il expulse les Mamlouks et installe des contingents ottomans, sont certainement des non-privilegiés qui, n'étant pas dans la clientèle des membres de la caste dirigeante ottomane, sont astreints au paiement de l'impôt. Ibn Iyās qualifie le magistrat installé par les Ottomans au Caire en 1517 de « cadi des Arabes »⁸⁷, peut-être parce qu'il avait autorité sur les sujets du sultan et non, bien entendu, sur les représentants de l'élite. Ibn Iyās donne de ceux-ci une définition par extension, quand il précise que « tous les Mamlouks circassiens, fils de Turcs (*awlād al-Atrāk*), grands officiers d'État (*arbāb al-dawla*), sipahis et janissaires » devaient se marier devant le « répartiteur » (*al-qassām*) institué en 1522 par ordre sultanien et qui avait pouvoir sur « absolument toutes les successions », y compris donc celles des *re'âyâ*⁸⁸. C'est en 962/1554-1555 au plus tard qu'une section arabe (*qisma 'arabiyya*) fut instituée pour les successions des *re'âyâ*⁸⁹. À Damas aussi on trouve deux *qassām*, *'askarî* et *'arabî*. Dans les provinces d'Égypte et de Syrie au xvi^e siècle, l'opposition entre « Turcs » et « Arabes » n'est pas seulement linguistique et culturelle. Elle est fonctionnelle et recouvre largement la distinction entre *'askerî* et *re'âyâ*.

Conclusion. Parallèles et perspectives

- 41 Dans les études sur l'identité « turque » dans le monde ottoman, le poids des héritages médiévaux n'a sans doute pas été jusqu'à présent assez pris en compte : il ne suffit pas de se demander à quelles réalités le mot *Türk* renvoie, il faut aussi faire la part des traditions

littéraires arabes et persanes dans lesquelles son usage s'inscrit. Au Moyen Âge, les usages de l'ethnonyme *Türk* étaient à la fois génériques, qualifiant un peuple (*qawm*) divisé en tribus⁹⁰, et spécifiques, désignant surtout un groupe militaire au pouvoir, comme dans l'Empire karakhanide, le sultanat de Delhi ou le Sultanat mamlouk⁹¹. La pluralité des héritages médiévaux peut expliquer en partie qu'au xvi^e siècle, dans les provinces centrales de l'Empire ottoman, les « Turcs » occupent les étages inférieurs de la société, alors qu'ils forment, en Égypte et en Syrie, un groupe élitare. Dans un jeu de représentations où tous les traits ont leur contraire ou leur antagoniste, ceux qui sont chargés d'une valeur négative sont souvent associés aux « Turcs » des provinces centrales et ceux qui sont chargés d'une valeur positive aux « Turcs » de Syrie et d'Égypte ; mais on peut trouver beaucoup de contre-exemples dans l'un et l'autre cas. Et des traits à double tranchant, à la fois défauts et qualités, comme la simplicité et le refus de la concession, caractérisent le « Turc » des terres anatoliennes et balkaniques comme celui des provinces arabes.

- 42 Dans les sources produites par les élites des provinces centrales, les « Turcs », c'est « eux ». Non seulement l'assignation est toujours extérieure⁹², mais elle est généralement collective. Dans les chroniques de la fin du xv^e siècle, le mot ne s'applique pas à une personne particulière, dont le nom serait donné par ailleurs⁹³. C'est dans les registres fiscaux que l'on rencontre les très rares exemples d'individus nommément appelés « Le Turc » : Yaḥşi Türk, 'Alî Türk, Türk 'Alî⁹⁴. Le scribe qui a établi les registres n'a fait que noter le nom par lequel les contribuables étaient désignés et se désignaient : le nom « Le Turc » était donc pour les paysans anatoliens et balkaniques une auto-désignation individuelle.
- 43 En Égypte et en Syrie, l'assignation « Turcs » pouvait également être extérieure et collective. Mais le « Turc », c'était parfois « lui », comme Ẓāra Mûsā à Gaza et au Caire, ou encore les corsaires Selmân et Yûsuf le Turc qui s'étaient embarqués en mer Rouge. Pour un représentant des élites ottomanes comme Diyârbekrî, le « Turc », c'était « moi ». Un peu plus tôt, à Alger, un corsaire qui était en train de se rallier à la Porte, Ḥizîr, le Barberousse des sources occidentales, s'était fait appeler, dans une inscription monumentale datée de 1520, « Ḥayr al-dîn, fils [...] d'Abû Yûsuf Ya'qûb le Turc »⁹⁵. L'auto-identification d'un *asker* comme « Turc » est une réalité propre à ces terres lointaines d'Istanbul.
- 44 Il est donc vraisemblable que c'est largement dans la distinction avec les « Arabes » que s'est construite l'identité « turque » dans l'Empire ottoman du xvi^e siècle. Là où la conquête ottomane balayait des pouvoirs islamiques, on interprétait volontiers les antagonismes socio-politiques au sein de l'*umma* en termes ethniques ; ici comme dans d'autres sociétés, l'ethnicité était une manière d'ordonner un monde confus⁹⁶. On a vu la netteté de l'opposition symbolique entre « turc » et « arabe » dans la zone syro-égyptienne. L'opposition était sans doute plus forte encore au Maghreb central dans les années 1513-1520. Ni Barberousse, ni ses « compagnons d'aventure turcs » (*Türk yoldaşları*) n'y étaient acceptés par les « Arabes », comme on le comprend à la lecture de la biographie du corsaire composée au milieu du xvi^e siècle par Seyyid Murâd. « La vision des Maghrébins qui se dégage de son récit est pour une large part celle des acteurs eux-mêmes », remarque Nicolas Vatin ; quant au mot « Turcs », il avait été très vraisemblablement placé d'abord sur les lèvres des locuteurs indigènes, avant d'être repris par les corsaires venus de la mer Égée, puis par Seyyid Murâd⁹⁷. C'est dans le

contexte de l'opposition entre corsaires égéens et indigènes, voire de leur affrontement, que s'affirmait l'identité « turque ».

- 45 Peut-être n'en allait-il pas différemment au Yémen. Quand, en 1569-1571, Rumûzî composa sa chronique sur la reconquête du pays par Sinân Pacha, il qualifia les Ottomans de « Turcs » et leurs ennemis zaydites d'« Arabes »⁹⁸. Surtout, il plaça à plusieurs reprises le mot « Turcs », qui désignait les Ottomans, sur les lèvres des « chiens » (*itler*) et « hérétiques » (*melâhide*) zaydites. Ce faisant, il ne s'amusait pas seulement à en faire de parfaits infidèles qui parlaient comme les Portugais⁹⁹ : le jeu n'eût pas eu grand sens s'il n'avait fait écho à quelque réalité, et l'on peut donc penser que les Ottomans étaient bel et bien appelés « Turcs » au Yémen dans la langue parlée, ce que les chroniques arabes que j'ai consultées et qui les qualifient toujours de Roums (*Rûm*, *Arwâm*), ne nous apprend pas¹⁰⁰. Il est possible qu'en arabe le mot « Turcs » ait été, à l'oral, plus fréquent qu'à l'écrit, non seulement au Maghreb ou au Yémen, mais aussi en Syrie et en Égypte, et que ceux qu'il désignait se le soient approprié d'une manière encore plus nette que la lecture des sources ne le laisse de prime abord penser.

Sources

— Inscriptions et archives éditées

7 Numaralı Mühimme Defterleri (975-976/1567-1569), Ankara, T. C. Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü, 1998, 6 t.

12 Numaralı Mühimme Defterleri (978-979/1570-1572), Ankara, T. C. Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü, 1996, 3 t.

387 Numaralı Muhasebe-i Vilâyet-i Karaman ve Rum Defteri (937/1530), I. Konya, Bey-şehri, Ak-şehir, Larende, Ak-saray, Niğde, Kayseriyye ve İç-il Livâları, Ankara, T. C. Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü, 1996.

Devoulx, Albert (1874) *Épigraphie indigène du musée archéologique d'Alger*, Alger, A. Jourdain.

Heyd, Uriel (1960) *Ottoman Documents on Palestine, 1552-1615*, Oxford, Clarendon Press.

Hicrî 835 tarihli sûret-i defter-i sancak-i Arvanid, Halil İnalçık (éd.), Ankara, Türk Tarih Kurumu, 1954.

Hicrî 859 tarihli sûret-i defter-i sancak-ı Tırhala, Melek Delilbaşı et Muzaffer Arıkan (éd.), Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2001.

— Sources narratives

[Abû Ḥayyân], *Abû Ḥayyân, Kitâb al-idrâk li-lisân al-Atrâk*, Ahmet Caferoğlu (éd.), Istanbul, Evkaf Matbaası, 1931 [glossaire mamlouk-kıpçak établi en Égypte en 1312-1313].

Diyârbekrî, *Tercüme en-nüzhe es-senîye fi zikrî l-Ḥulefâ ve-l-mülûk l-miştirîye*, British Library, Add. 7846 [histoire de l'Égypte écrite en turc par le cadî de Damiette vers 1541-1542].

[Enverî], *Le Destân d'Umûr Pacha (Düstûrnâme-i Enverî)*, texte, traduction et notes par Irène Mélikoff-Sayar, Paris, PUF, 1954 [section du *Düstûr-nâme* d'Enverî (1465) relatant les hauts faits d'Umûr, l'émir d'Aydın (1334-1348)].

[*Feth-nâme-i diyâr-ı 'Arab*], Selâhattin Tansel (éd.), « Silâhşor'un Feth-nâme-i diyâr-ı Arab adlı eseri », *Tarih vesikaları (yeni seri)*, I n° 2 (17), janvier 1958, pp. 294-320 ; I n° 3 (18), mars 1961, pp. 430-456 [récit en turc de la conquête des pays mamlouks, écrit par une figure obscure du camp ottoman].

Al-Ġazzī, *Al-Kawākib al-sā'ira bi-a'yān al-mi'a al-'āsira*, Ġibrā'īl Sulaymān Ġabbūr (éd.), Beyrouth, 1979, 3 vol. [dictionnaire biographique des grandes figures du x^e/xvi^e siècle achevé par un savant syrien en 1624].

Ĥadīdī, *Tevârîḥ-i Āl-i 'Osman (1299-1523)*, Necdet Öztürk (éd.), Istanbul, Edebiyat Fakültesi Basımevi, 1991 [histoire ottomane écrite en turc par un obscur prédicateur en 1524 ou peu après].

Ibn al-Ḥimṣī, *Ḥawādīt al-zamān wa wafayāt al-šuyūḥ wa-l-aqrān*, 'Umar 'Abd al-Salām Tadmurī (éd.), Saida, Beyrouth, Al-Maktaba al-'ašriyya, 1999, 3 t. [« journal » tenu en arabe par un savant damascène ; le texte s'achève en 1524].

Ibn Iyās, *Badā'i' al-zuhūr fī waqā'i' al-duḥūr*, Moḥammed Mošṭafā (éd.), Le Caire, Al-hay'a al-miṣriyya al-'amma li-l-kitāb, 1984, 5 vol. ; traduction française des vol. 3, 4 et 5, par Gaston Wiet : *Histoire des Mamlouks circassiens, tome II (872-906)*, Le Caire, Ifao, 1945 ; *Journal d'un bourgeois du Caire. Chronique d'Ibn Iyas*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1955 ; tome 2, Paris, Sevpen, 1960 [histoire de l'Égypte écrite en arabe par un auteur cairote sans responsabilités politiques ; la fin du texte est un « journal » qui s'achève en 1522].

Ibn Ṭulūn, *l'Īlām al-warā fī man wulliya nā'ib^{am} min al-Atrāk bi-Dimašq al-šām al-kubrā*, 'Abd al-'Azīm Ḥāmid Ḥaṭṭāb (éd.), Le Caire, Maṭba'at Ḥāmi'at 'Ayn Šams, 1973 ; traduction française dans Henri Laoust, *Les Gouverneurs de Damas sous les Mamlouks et les premiers Ottomans 658-1156/1260-1744 : traduction des annales d'Ibn Ṭulūn et d'Ibn Gum'a*, Damas, Institut français de Damas, 1952, pp. 3-168 [histoire, écrite en arabe, des gouverneurs mamlouks et ottomans de Damas jusqu'en 1536. L'auteur est un savant damascène de premier plan].

Ibn Ṭulūn, *Mufākahat al-Ḥillān fī ḥawādīt al-zamān*, Moḥammed Mošṭafā (éd.), Le Caire, Turā ṭunā, 1384/1964, vol. 2 [« journal » en arabe qui s'achève en 1520, écrit par le même auteur].

Ibn Ṭulūn, *Rasā'il tāriḥiyya I. Al-Falak al-mašḥūn fī aḥwāl Muḥammad b. Ṭulūn*, Damas, 1348/1929-1930 [autobiographie du même auteur].

Ibn Zūbul, [*Infišāl al-āwān wa ittišāl dawlat Āl 'Uṭmān*], *Āḥirat al-mamālik, wāqi'āt al-sultān al-Ġawri ma'a Salīm al-'Uṭmānī, ta'lif Ibn Zūbul, al-šayḥ Aḥmad al-rammāl*, 'Abd al-Mun'im 'Āmir (éd.), Le Caire, 1962 [récit de la conquête ottomane livré en arabe par un auteur égyptien en 1538 ou peu après].

Kabusname, Orhan ṣaik Gökyay (éd.), Ankara, Maarif Vekaleti, 1944 [adaptation turque, en 1432, d'un « miroir des princes » persan composé en 1082-1083].

[*Ḳānūn-nāme d'Égypte*], Ahmed Akgündüz (éd.), *Osmanlı Kanunnâmeleri ve hukukî tahlilleri, t. 6 : Kanunî devri Kanunnâmeleri, vol. 2 : Eyâlet Kanûnnameleri*, Istanbul, Fey Vakfi, 1993, pp. 81-140 [règlement administratif de la province promulgué au terme de la mission du grand-vizir en 1525].

[*Kemâl Paşa-zâde*] Ibn Kamāl, « al-Risāla al-ḥādiya wa-l-'iṣrūn fī faḍīlat al-lisān al-fārisi 'alā al-alsina siwā al-lisān al-'arabī », dans *Rasā'il Ibn Kamāl*, Aḥmed Cevdet (éd.), Istanbul, 1316/1898-1899, t. II, pp. 210-216 [une épître d'un des plus grands ulémas ottomans sous Selīm I^{er} et Soliman, sur « la supériorité du persan sur toutes les langues sauf l'arabe »].

Al-Laḥmī, *Al-Durr al-muṣān fī sīrat al-muṣaffar Salīm Ḥān*, Hans Ernst (éd.), Le Caire, 'Issa al-Bābī al-Ḥalabī, 1962 [opuscule arabe à la gloire du sultan ottoman Selīm I^{er}, daté de 1517].

Luṭfi Paḥa, *Tevârîḥ-i Āl-i 'Osmān*, Istanbul, Maṭba'a-ı 'āmire, 1341/1922-1923, réimpr. Enderun Kitabevi, 1990 [chronique de la Maison ottomane composée en 1554 par un ancien grand-vizir].

Al-Makkī, Al-Ğawāhir al-ħisān fī manāqib al-sultān Sulaymān b. 'Uṭmān, Süleymaniye, Dâr ül-mesnevi 360 [histoire ottomane et topographie d'Istanbul achevées par un savant arabe en 1523].

[Al-Mawza'ī], Frédérique Soudan, *Le Yémen ottoman d'après la chronique d'al-Mawza'ī*, Le Caire, Ifao, 1999 [histoire de la domination ottomane au Yémen jusqu'en 1621 par un cadî sunnite de Ta'izz].

[Muṣṭafā 'Alī], Andreas Tietze, *Muṣṭafā 'Alī's Description of Cairo of 1599*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1975 [description de l'Égypte par un historien ottoman qui y séjourna brièvement en 1599].

[Al-Nahrawālī], Quṭb al-dīn al-Nahrawālī al-Makkī, *Al-Barq al-Yamanī fī al-fatḥ al-'uṭmānī, tāriḥ al-Yaman fī al-qarn al-'āšir al-ħiğrī ma'a tawassu' fī aḥbār ğazawāt al-Ğarākisa wa-l-'uṭmāniyīn li-ḍālika al-quṭr*, Beyrouth, Manšūrat al-madīna, 1986 ; traduction partielle de Clive K. Smith, *Lightning over Yemen: A History of the Ottoman Campaign (1569-1571) - Being a Translation from the Arabic of Part III of al-Barq al-Yamanī fī al-fatḥ al-'uṭmānī by Quṭb al-Dīn al-Nahrawālī al-Makkī as Published by Ḥamad al-Jāsir (Riyadh, 1967)*, Londres et New York, I. B. Tauris, 2002.

Pîrî Re'îs, *Kitâb-ı Bahriye*, Haydar Alpagut et Fevzi Kurtoğlu (éd.), Istanbul, Türk Tarih Kurumu, 1935 [ensemble de portulans de la Méditerranée, achevé en 1526].

Postel (Guillaume), *Des Histoires orientales et principalement des Turkes ou Turkixes et Schitiques ou Tartaresques et aultres qui en sont descendues*, Paris, Hierosme de Marne, 1575.

[Qābus-nāma], *A Mirror for Princes. The Qābūs Nāma by Kai Kā'ūs ibn Iskandar prince of Gurgān*, traduit du persan par Reuben Levy, Londres, The Cresset Press, 1951.

BIBLIOGRAPHIE

[Rumûzî], Hulûsi Yavuz (éd.), *Yemen'de Osmanlı İdâresi ve Rumûzî târihi, 923-1012/1517-1604*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2003, 2 t. [chronique versifiée de la reconquête du Yémen par Sinân Pacha sur l'imam zaydite en 1569-1571. L'auteur est un témoin des événements].

Ambros, Edith G. (2011) « Ahmed Pasha, Bursali », dans Gudrun Krämer, Denis Matringe, John Nawas et Everett Rowson (dir.), *Encyclopaedia of Islam, Three* [URL : http://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopaedia-of-islam-3/ahmed-pasha-bursal-SIM_0091?s.num=71, consulté le 06/10/2011].

Ayalon David (1977) « Aspects of the Mamlūk Phenomenon: Ayyūbids, Kurds and Turks », *Der Islam* 54 (1), pp. 1-32.

Barth, Fredrik (1969) *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Bergen, Oslo, Universitetsforlaget.

Bayerle, Gustav (1980) « The compromise at Zsitvatorok », *Archivum Ottomanicum* 6, pp. 5-53.

Bazin, Jean (1985) « À chacun son Bambara », dans Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, pp. 87-127.

Bazin, Louis (1991) *Les Systèmes chronologiques dans le monde turc ancien*, Budapest, Paris, Akadémiai Kiado & CNRS.

- Bosworth, Clifford E. (1989) « A Janissary Poet of Sixteenth-Century Damascus: Māmāyā al-Rūmī », dans Clifford E. Bosworth, Charles Issawi, Roger Savory, Abraham Udovitch (dir.), *The Islamic World from Classical to Modern Times: Essays in Honour of Bernard Lewis*, Princeton, Darwin Press, 1989, pp. 451-466.
- Bouquet, Olivier (2010), « *Onomasticon Ottomanicum* : identification administrative et désignation sociale dans l'État ottoman du XIX^e siècle », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 127, pp. 213-235.
- Casale, Giancarlo (2007), « The Ethnic Composition of Ottoman Ship Crews and the “Rumi Challenge” to Portuguese Identity », *Medieval Encounters* 13, pp. 122-144.
- Dankoff, Robert (1972) « Kashgari on the Tribal and Kinship Organization of the Turks », *Archivum Ottomanicum* 4, pp. 23-43.
- Deny, Jean (1921) *Grammaire de la langue turque (dialecte osmanlı)*, Paris, Ernest Leroux [réimpr. Vaduz, 1986], 2 t.
- Erdem, Hakan (2005) « Osmanlı kaynaklarından yansıyan Türk imaj(lar)ı », dans Özlem Kumrular (dir.), *Dünyada Türk İmgesi*, Istanbul, Kitap yayınevi, pp. 13-26.
- Establet, Colette ; Pascual, Jean-Paul (2011) *La Gent d'État dans la société ottomane damascène. Les 'askar à la fin du XVII^e siècle*, Damas, Institut français du Proche-Orient.
- Fleischer, Cornell (1986) *Bureaucrat and Intellectual in the Ottoman Empire : The Historian Mustafa Ali (1541-1600)*, Princeton, Princeton UP.
- Golden, Peter B. (2005) « The Turks : A Historical Overview », dans David J. Roxburgh (dir.), *Turks: a Journey of a Thousand Years, 600-1600*, Londres, Royal Academy of Arts, pp. 18-31.
- Golden, Peter B. (2006) « Turks and Iranians: A Historical Sketch », dans Lars Johanson et Christiane Bulut (dir.), *Turkic-Iranian Contact Areas. Historical and Linguistic Aspects*, Wiesbaden, Harrassowitz, pp. 17-38.
- Göyünç, Nejat (1996) « Die Begriffe “Türke, Kurde” und “Araber” in einigen Osmanischen Geschichtswerken und Urkunden », *Osmanlı Araştırmaları* 16, pp. 199-207.
- Halaçoğlu, Yusuf (1996) « The Evaluation of the Words Türk-Etrak, Kürd-Ekrad as they appear in the Ottoman documents », *Belleten* 60/227, pp. 147-154.
- Imber, Colin (1987) « The Ottoman Dynastic Myth », *Turcica* 19, pp. 7-27.
- Jackson, Peter (1999) *The Delhi Sultanate. A Political and Military History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- James, Boris (2008) « Ethnonymes arabes ('ağam, 'arab, badw, turk,...). Le cas kurde comme paradigme des façons de penser la différence au Moyen Âge », *Annales islamologiques* 42, p. 93-125.
- Kafadar, Cemal (2007) « A Rome of One's Own : Reflections on Cultural Geography and Identity in the Lands of Rum », *Muqarnas* 24, pp. 7-25.
- Kalkışım, Muhsin (2001), « Klasik Türk şiirinde “Türk” kavramı », *Milli Folklor* 13/50, pp. 58-69.
- Köksal, Fatih (2006) « Divan şiirinde “Türk” », *Journal of Turkish Studies / Türklük Bilgisi Araştırmaları* 30/2, pp. 231-269.
- Kunt, Metin Ibrahim (1974) « Ethnic-regional (cins) Solidarity in the Seventeenth-Century Ottoman Establishment », *International Journal of Middle East Studies* 5, pp. 233-239.

- Laoust, Henri (1952) « Introduction », dans *Les Gouverneurs de Damas sous les Mamlouks et les premiers Ottomans 658-1156/1260-1744 : traduction des annales d'Ibn Tûlûn et d'Ibn Gum'a*, Damas, Institut français de Damas, pp. VII-XXIII.
- Lellouch, Benjamin (2006) *Les Ottomans en Égypte. Historiens et conquérants au xv^e siècle*, Paris, Louvain, Dudley, Peeters, 2006.
- Masters, Bruce (1992) « Ottoman Policies toward Syria in the 17th and 18th Centuries », dans Thomas Philipp (dir.), *The Syrian Land in the 18th and 19th Century: The Common and the Specific in the Historical Experience*, Stuttgart, Franz Steiner, pp. 11-26.
- Michel, Nicolas (1996) « Les Rizaq İh̄bāsiyya, terres agricoles en mainmorte dans l'Égypte mamelouke et ottomane. Études sur les Dafātir al-Aḥbās ottomans », *Annales islamologiques* 30, pp. 105-198.
- Michel, Nicolas (2000) « Devoirs fiscaux et droits fonciers : la condition des fellahs égyptiens (13^e -16^e siècles) », *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 43, pp. 521-578.
- Miquel, André (1975), *La Géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du 11e siècle. Tome 2, Géographie arabe et représentation du monde : la terre et l'étranger*, Paris & La Haye, Mouton.
- Moştafā, Moḥammed (1384/1964), « Muqaddima », dans Ibn Ṭūlūn, *Mufākahat al-Ḥillān fī ḥawādīt al-zamān*, Le Caire, Turātunā, vol. 2, pp. 7-21.
- Muḥammad, Ḥasan Ḥalīl (2002) « İḥtişāşāt maḥkamat al-qisma al-'arabiyya », dans Ra'ūf 'Abbās (dir.), *Al-'adāla bayn al-şarī'a wa-l-wāqī' fī Misr fī al-'aşr al-'uṭmānī*, Le Caire, pp. 141-177.
- Özbaran, Salih (2002), « Ottomans as "Rumes" in Portuguese Sources in the Sixteenth Century », *Portuguese Studies* 17, pp. 64-74.
- Özbaran, Salih (2004) *Bir Osmanlı Kimliği. 14.-17. Yüzyıllarda Rûm / Rûmi Aidiyet ve İmgeleri*, Istanbul, Kitap Yayınevi.
- Pohl, Walter (1998) « Introduction: Strategies of Distinction », dans Walter Pohl, avec Helmut Reimitz (dir.), *Strategies of Distinction: The Construction of Ethnic Communities, 300-800*, Leyde, Boston, Cologne, Brill, pp. 1-15.
- Tarama Sözlüğü* (1988) Ankara, Türk Dil Kurumu (rééd.), 8 t.
- Vatin, Nicolas (2001), *Conférence d'ouverture à l'École pratique des hautes études. Études ottomanes (xv^e-xviii^e siècle)*, 10 nov. 2000, Paris, À la Sorbonne.
- Vatin, Nicolas (2012) « Arabes et Turcs au Maghreb dans les années 1513-1520 d'après les *Ġazavāt-ı Ḥayrū-d-dîn Paşa* », *Journal of Ottoman Studies / Osmanlı Araştırmaları* 40 : *Other Places - Ottomans Traveling, Seeing, Writing, Drawing the World. Essays in Honor of Thomas D. Goodrich, Part II*, Gottfried Hagen et Baki Tezcan (éd.), p. 365-397.
- Veinstein, Gilles (1978) « Asker et re'aya : aperçu sur les ordres dans la société ottomane », dans *Le Concept de classe dans l'analyse des sociétés méditerranéennes xv^e-xx^e siècles. Actes des journées d'études. Bendor, 5-7 mai 1977*, Nice, pp. 15-19.
- Veinstein, Gilles (2000) « Les Ottomans. Variations sur une identité », dans Christian Décobert (dir.), *Valeur et distance. Identités et sociétés en Égypte*, Paris, Maisonneuve et Larose/MMSH, pp. 105-119.
- Werblowsky, Zwi (1962) *Joseph Karo. Lawyer and Mystic*, Oxford, Oxford University Press.
- Winter, Michael (1982) *Society and Religion in Early Ottoman Egypt. Studies in the Writings of 'Abd al-Wahhâb al-Sha'rânî*, New Brunswick & Londres, Transaction Books.

Winter, Michael (1992) *Egyptian Society under Ottoman Rule 1517-1798*, Londres & New York, Routledge, 1992.

Winter, Michael (2007) « al-Ğazzî, Najmuddin Muḥammad b. Muḥammad (b. 1570, d. 1651) », dans Cornell Fleischer, Cemal Kafadar et Hakan Karateke (dir.), *Historians of the Ottoman Empire*, URL : www.ottomanhistorians.com, lien actuellement désactivé.

NOTES

1. Tous mes remerciements vont à Nicolas Vatin, ainsi qu'à la rédaction de l'*EJTS* et à l'expert anonyme sollicité par celle-ci, pour leurs remarques judicieuses sur une première version de ce travail. J'ai déjà travaillé sur la question des ethnonymes au lendemain de la conquête ottomane des pays mamlouks. Ma première étude, moins ambitieuse que la présente, est centrée sur l'étude du vocabulaire du chroniqueur 'Abdüŝamed Diyârbekrî et forme un développement dans Lellouch 2006 : 183-207. Les sources narratives mentionnées dans l'article font l'objet d'une présentation sommaire *in fine*.
2. G. Postel, 1575, première partie, chapitre cinquiesme (« Que le nom de Turc est en haine et iniurieux entre les Turcs mesmes, et pour quelle raison »), 24.
3. N. Göyünç (1996) invite à ne pas voir dans l'usage du terme « Turc » aux xiv^e-xvii^e siècles la preuve de l'existence d'un sentiment national « turc » à cette époque. Y. Halaçoğlu (1996 : 148) fait implicitement la même mise en garde en relevant que le mot désigne avant tout une réalité socio-culturelle, dans un article qui est à vrai dire surtout destiné à disqualifier « Kurde » comme ethnonyme.
4. Erdem 2005. Voir aussi Enverî, 64, 77, 98, 101, 112, 115, 116, 117, 119.
5. Voir parmi beaucoup d'exemples : 7 Numaralı Mühimme Defterleri (975-976/1567-1569), doc. 1258, 2156 ; 12 Numaralı Mühimme Defterleri (978-979/1570-1572), doc. 449, 982, 996. On trouvera d'autres références dans Göyünç 1996 : 204-205 ; Halaçoğlu 1996 : 148 ; Erdem 2005 : 16.
6. « Lâcerem Türk'ten güzel kopucak gayet güzel olur ve çirkin olıcak dahi gayet çirkin olur. Geldik imdi aybına : Türk cinsinden olan kulun aybı oldur ki tabiatı kunttur. Yani ökünde bir nesneyi öğrenip öğüt tutmaz, bilüsüzdür ve mütekebbir olurlar ve bihebinlik [?] ve kişiliksiz ve acı dilli ve betmest olurlar. Ve bahanesiz savaŝkan olur. Ve gecede katı korkak ve yüreksiz olurlar. Ve ol bahadırılığ ki gündüz ederler, gecede edemezler. Üŝte Türk'ün ayıpları bunlardır. Geldik hünerine : Hünerleri budur ki bahadır olur ve riyasız. Ve düşmanlığı uğurlayın etmez, aŝikâre düşman olur. Ve ne iş kim ısmarlayasın, başarıcı olur. Ve işret deminde bunlar yumuŝak olur. Tecemmül edinmeğe Türk'ten yeğ cins yoktur » : *Kabusname*, 177-178. Le *Qâbus-nâma* fut traduit à plusieurs reprises en turc aux xiv^e-xv^e siècles. Nicolas Vatin me suggère que l'incapacité à faire preuve d'héroïsme nocturne renvoie à l'impuissance sexuelle. Voir la traduction anglaise de l'original persan : *Qâbus-nâma*, 103.
7. Quelques attestations en milieu rural d'après les sources fiscales. Voir *Hicrî 859 tarihli sûret-i defter-i sancak-ı Tırhala*, t. 1, 28 (« Yaḫŝi Türk ») et 135 (« 'Alî Türk ») ; 387 Numaralı Muhasebe-i Vilâyet-i Karaman ve Rum Defteri (937/1530), t. 1, 7 (« Türk 'Alî »).
8. Le sultan est appelé « khagan des khagans de Chine, de Cathay (Ḥaḫâ), des Turcs (Türk) et du Daylam ».
9. Le suffixe -lî (l'archiphonème *î* pouvant se prononcer *i*, *ı*, *u*, *ü*) se joint « en osmanlı ancien, à des noms de personnes pour former des dérivés qui désignent les serviteurs ou les clients de ces personnes. C'est probablement à cette manière de s'exprimer qu'est dû le nom même des Ottomans : *osman-lı*, "les hommes d'Osman" » (Deny 1921 : I, 338).
10. Sur l'identité « roume » et son caractère culturel, voir Özbaran 2004 ; Kafadar 2007.
11. En arabe, le mot *islâm* désigne depuis le xi^e siècle non seulement l'islam (religion), mais aussi l'Islam (civilisation). On trouve ces deux usages en turc ottoman.

12. Veinstein 2000 : 106-111 ; Vatin 2001 : 45-55. Voir aussi Fleischer 1986 : 253-272.
13. Nombreuses références dans Göyünç 1996 : 201 ; Erdem 2005 : 17 ; Kafadar 2007 : 11 et 23-24, qui parle plaisamment d'usage ventriloque. J'ajoute au dossier Enverî, 58, 93, 96, 118, 119, où le mot « Turcs », dans la bouche des « mécréants », ne désigne pas les Ottomans, mais les combattants de l'émir d'Aydın.
14. Le *Qâbus-nâma* de Kay-Kâ'ûs ne fut pas à ma connaissance traduit en arabe ; aussi fut-il bien moins lu ici que dans les provinces centrales.
15. Par exemple, dans Maḥmûd Kâşğarî, « Türk » désigne les membres du groupe tribal et élitaire karakhanide ; les Mamlouks du sultanat de Delhi (1210-1398) étaient eux aussi appelés « Turcs » (*Atrāk, Turk*) (Jackson 1999 : 61 sq, 326).
16. Sur l'État ayyoubide comme *dawlat al-Turk*, voir Ayalon 1977 : 2-7. Les sources parlent aussi souvent de « régime ayyoubide » (*al-dawla al-ayyūbiyya*) et, de manière rétroactive, après le renversement des Ayyoubides et l'établissement du pouvoir mamlouk, de domination « des Kurdes » (*al-Akrād*), dans le cadre d'une polarisation ethnique autour des « Turcs » et des « Kurdes » (James 2008 : 121). Le deuxième régime mamlouk était généralement appelé « le régime des Circassiens » (*dawlat al-Ġarākisa*).
17. Je pense notamment à Göyünç 1996 ; Halaçoğlu 1996 ; Özbaran 2004 ; Erdem 2005 ; Kafadar 2007 ; Vatin 2012.
18. Ibn Iyās, III, 123 (double *nisba* « *al-turkī al-qāhirī* »), 239 (double *nisba* « *al-ḥanafī al-turkī* »).
19. Voir dans al-Ġazzī l'index établi par Ġibrā'īl Sulaymān Ġabbūr ; Winter 2007.
20. Diyârbekrî, 147v. Dans ce nom ottoman, la *nisba* arabe est devenue un *laqab*. Sur cette transformation, voir Bouquet 2010 : 216.
21. Le chiffre de 35 personnalités est calculé à partir de l'index des *Kawākib* établi par Ġibrā'īl Sulaymān Ġabbūr, mais il s'agit sans doute d'une sous-estimation, car le nom complet n'est pas toujours repris dans l'index.
22. « Aḥmad b. Walī al-dīn al-Rūmī » dans al-Ġazzī, I, 145-147 ; « al-amīr Muḥammad Bik al-Rūmī », *ibid.*, I, 157. Sur le premier, voir Ambros 2011. Sur le second, Lellouch 2006, par l'index. Māmāy/Māmayya ne porte pas la *nisba* « *al-Rūmī* » dans les *Kawākib*, mais dans d'autres dictionnaires biographiques sur lesquels s'est appuyé C. E. Bosworth 1989 : 453.
23. Sur la fréquence de la *nisba* « *al-Rūmī* », depuis le XIII^e siècle, chez les poètes, savants, mystiques et même les hommes et femmes sans qualités du pays de Roum, voir Kafadar 2007 : 11. L'auteur relève que Mevlânâ Celâlî d-dīn est appelé « Mevlânâ-ı Rûm » dans le *Tārīḥ-i guzîda* (1329-1330) de Ḥamdu'llāh Mustaufî de Qazvin, mais que rien ne prouve qu'il avait adopté lui-même la *nisba* « *Rûmî* » par laquelle il est généralement désigné aujourd'hui, sauf, de manière significative, en Turquie. L'usage de la *nisba* est donc surtout externe.
24. *Turkiyya* est le féminin de *turkî*.
25. L'archiphonème *î* pouvant, comme on l'a vu, se prononcer *i, ı, u, ü*.
26. Les deux premières expressions sont bien attestées dans les chroniques d'Ibn Iyās, al-Makkî et Ibn al-Ḥimşî. La troisième chez Ibn Iyās, IV, 297.
27. *Ibid.*, III, 359.
28. *Ibid.*, V, 63.
29. Par exemple *ibid.*, V, 89 ; Ibn Zunbul, 102.
30. Ibn Iyās, IV, 132 ; V, 452.
31. *Ibid.*, V, 184.
32. Al-Makkî, 48r.
33. Ibn Iyās, V, 89.
34. Diyârbekrî, 114r.
35. *Ibid.*, 151r.
36. *Ibid.*, 300v. Remarquons que *Türk* porte ici la marque du génitif.

37. *Ibid.*, 269v et 100r respectivement. On sait que les expressions *Ḥorâsân erenleri* et *Râm erenleri* peuvent désigner des mystiques, mais je n'ai pas rencontré l'expression *Türk erenleri* dans ce sens.
38. *Ibid.*, 164v et 147v respectivement.
39. *Ibid.*, 137v.
40. *Ibid.*, 238r.
41. *Ibid.*, 363r. L'expression, que Diyârbekrî applique à lui-même, pourrait désigner un musulman de naissance, par opposition aux serviteurs de la Porte recrutés par le *devşirme* et turquisés (Lellouch 2006 : 114). Remarquons par ailleurs que dans le registre fiscal établi pour l'Albanie en 835/1432, un détenteur de *tîmâr*, du nom d'Abdullâh, est également qualifié de « *Türk oğlanı* » : *Hicrî 835 tarihli sûret-i defter-i sancak-i Arvanid*, p. 65.
42. Diyârbekrî, 115 (2)v. Ici, la construction, persane, n'obéit pas à la forme *Türk x + î*.
43. *Ibid.*, 142r : *Türk-i toşun yolına gêt*.
44. *Ibid.*, 238r : *Türk toşunluk édüb devlete 'âk ve se'âdete 'âşî olub*. « Tosunluk : Gürelik, haşarılık » (*Tarama Sözlüğü* 1988 : V, 3832).
45. Ibn Iyâs, V, 89 : « *wa kâna 'indahu lîn ġânîb wa riyâda bi-Ḥilâf ṭab' al-Atrâk* ». La notice présente d'abord les qualités du défunt, puis ses défauts.
46. Muştafâ 'Alî, 131 sq/52 sq (traduction anglaise).
47. Diyârbekrî, 149v-150r : « *H'od-pesendligi ko türkligi terk ét*. »
48. *Ibid.*, 319v : « *Ķara Mûsâ bir Türk eri endamlı sâde dil kimse idi*. »
49. *Ibid.*, 140 (2) r : « *ġalîz Türk... ġalîz sünnî-i pâk-dur ve Türk-i şâdik-dur* ». Je ne partage pas le point de vue de G. Casale (2007 : 128), selon lequel Selmân n'était pas ethniquement Turc.
50. Diyârbekrî, 155v : « *nesl-i 'Osmân Türk-i şâdik olub sözde şidkları ve umûrda taşarrufları olub*. »
51. En mathématiques, deux ensembles sont *disjoints* s'ils n'ont aucun élément commun ; deux ensembles sont *égaux* s'ils ont les mêmes éléments. Il y a *inclusion* de l'ensemble A dans l'ensemble B si tous les éléments de A sont dans B. L'*intersection* des deux ensembles est formée par les éléments communs à A et à B.
52. Primitivement, la langue turque n'avait pas de conjonctions. *Ve* a été emprunté à l'arabe. La conjonction *u/ü* (après voyelles *vu/vü*) a été empruntée au persan. Voir Deny 1921 : II, 668.
53. Diyârbekrî, 113v-114r, 300v ; Ibn Zunbul, 29.
54. Ibn Iyâs, V, 408 (« *ṭarîqat al-'Uṭmâniyya* »), 418 (« *al-yasaq al-'uṭmâni* »), 429 (« *al-qânûn al-'uṭmâni* »).
55. *Ibid.*, 76 (« *zayy al-Tarâkima* ») ; Diyârbekrî, 121r (« *'Osmânlu ṭoni* »), 328v (« *'Osmânlu libâsi* ») ; Ibn Iyâs, IV, 41 (« *zayy al-'Arab* »).
56. Ibn Ṭülûn, le savant de Damas (1475-1546) indique que sa mère, Azdân, une Roume, excellait dans la langue des Roums (*lisân al-Arwâm*) : *al-Falak al-mašhûn*, p. 6. Moştafâ (1964 : 10) suggère qu'elle était turcophone. Mais H. Laoust (1952 : X) assure qu'elle était grecque. Je partage l'opinion d'H. Laoust, car dans les provinces arabes comme dans les provinces centrales, les locuteurs du turc ne sont normalement pas désignés comme Roums, ou leur langue comme celle du pays de Roum. Les contre-exemples sont rares : Kafadar 2007 : 15-16, signale *rûmîce* ; citons aussi le passage élogieux du *şeh-nâme-i hümayûn* (1595-1596) de Talîkî-zâde sur la langue turque, appelée « *lisân-ı Rûm* » ou « *zebân-ı Rûm* » (Özbaran 2004 : 103).
57. Voir par exemple le *Ķânûn-nâme* d'Égypte, § 204 : « que l'on écrive tout en turc ou en arabe » (« *Türkî ve 'Arabî her ne ise yazılıb* »).
58. Un exemple parmi tant d'autres : Diyârbekrî, 100r.
59. *Ibid.*, 164v. « Le jour que les Arabes appellent samedi n'a pas de nom en turc. Les Turcs disent que le turc est une langue distincte des autres et spécifique, mais quand on en vient aux noms de mois et de jours, ils utilisent la langue des autres » (« *Türk ṭâifesi Türkî başġa müstaķil dil-dür dërler ay adlarına gün adlarına gelicek él dilin ḡullanurlar* »). Remarque voisine de Maḡmûd Kaşġârî (*fl. ca.* 1075) : « Chez les Turcs, il n'y a pas de noms pour les sept jours de la semaine, car ce qu'on

appelle la semaine n'a été connu qu'après l'islam. Quant aux noms des mois, on utilise, dans les villes, leurs noms arabes » (cité par Bazin 1991 : 373).

60. Diyârbekrî, 201v : « *'Arabdan ve 'Acemden ve Türkdən ulu tâcirler-ile ve fâzıl ve 'âlim âdemler-ile ve dervîş ve şeyḥ ve meşâyîḥ ma'rûf kimseler.* » Les mots *tâife* et *ḳavm* viennent un peu plus haut.

61. *Ibid.*, 151r : « Les athlètes turcs, les hommes turcomans, les chefs arabes et les commandants 'acem » (« *Türk pehlivânlarından ve Türkman erenlerinden 'Arab serverlerinden ve 'Acem serdârlarından* »). On notera que dans cette structure quaternaire, les Turcs et Turcomans ont la préséance dans l'énumération.

62. Voir notamment Ibn Iyās, V, 153-155.

63. Voir par exemple *ibid.*, III, 365-370 ; V, 133, 259.

64. Diyârbekrî, 246v et 284r. Voir aussi Ḥadîdî, 349 : « Ils furent tués, nombre de Turcs, nombre de Francs // Les musulmans s'appliquèrent à la guerre / Ils décapitèrent le capitaine des infidèles. » Ḥadîdî ne résidait pas dans la zone égyptienne et syrienne, mais le combat qu'il décrit se déroule en mer Rouge.

65. Ibn Iyās, III, 78, 224. Dans le glossaire mamlouk-kıpçak d'Abū Ḥayyān (1312-1313), *Ṭat*, qui est depuis des siècles l'antonyme de « Turc », est défini comme *al-fallāḥ* : Abū Ḥayyān, 62, dans le texte arabe, cité par Golden 2006 : 17. Golden assimile un peu rapidement *al-fallāḥ* à « an Arab », alors que le mot désigne le paysan, l'Égyptien indigène (par opposition au bédouin ayant une généalogie arabe) ; dans la langue administrative, il s'applique plus spécifiquement au paysan astreint à l'impôt foncier (Michel 2000).

66. Ibn Iyās, IV, 1 ; Ibn al-Ḥimşî, II, 278 ; juste après la conquête, dans *al-Makkî*, 58r, c'est *Ṭumānbāy* qui est le 46^e des rois « turcs » et le 20^e des rois « circassiens ».

67. Il s'agit d'al-Ẓāhir Ḥuṣqadam (1461-1467) et d'al-Ẓāhir Timurbuḡā (1467-1468).

68. Ibn Iyās, V, 151.

69. On a vu que si l'expression « khagan des Turcs » est attestée, elle fait référence à la domination sur les « Turcs », et non pas à l'appartenance à leur groupe.

70. Il y a toutefois quelques contre-exemples : présence de « Roums » et de « Turcs » dans l'armée des conquérants d'après Ibn Zunbul et « turbulence turque » du Mamlouk Ğānbirdî al-Ġazālî en 1520 chez Diyârbekrî.

71. Ibn Iyās, V, 76. Voir aussi le « turban turcoman » porté par un prince ottoman, *ibid.*, 49.

72. Ibn Zunbul, 102.

73. Sur la première expression, voir Winter 1992, par l'index.

74. Dans un sens géographique, ce terme n'est attesté qu'en turc. En arabe, il désigne exclusivement les habitants de ce pays.

75. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'on trouve, sous la plume du chroniqueur grec-orthodoxe damascène Miḥā'il Burayk (m. après 1782), l'expression « les pays arabes » (« *al-bilād al-'arabiyya* ») : elle désigne le Levant arabophone et témoigne de l'émergence d'une conscience identitaire fondée sur l'appartenance à un ensemble géographique (Masters 1992 : 14).

76. Sur le sens de ces expressions, voir Heyd 1960 : 42, 76, 115. Voir aussi Masters 1992 : 12-14.

77. Écrit par un contemporain des événements, un récit de la destruction du Sultanat mamlouk, dont la capitale était Le Caire, porte le titre de « Livre de la conquête du pays des Arabes » (« *Feth-nâme-i diyâr-ı 'Arab* »). En outre, Luṭfî Pacha, p. 191, rapporte en ces termes la défaite de Cem à Yenişehir en juin 1481 et la fuite du prince, via Konya et la Syrie, au Caire où il séjourne de septembre à décembre, avant de partir au Pèlerinage : « Il ne put l'emporter au combat, partit pour le pays des Arabes, y arriva, fit le Pèlerinage à la Ka'ba ».

78. Pîrî Re'îs, 700 (« *Ḥuşūsen 'Arab memleketinün mezkûr şehîr baḥr kilidi-dür* »).

79. Sur des usages du terme dans les *responso* de Yom Ṭov Tsahalon (m. vers 1620) et le *Magid Mesharim* de Yosef Karo (m. 1575), voir Werblowsky 1962 : 126.

80. Ibn Iyās, III, 123, 334 ; IV, 78.

81. Ibn al-Ḥimşî, II, 290.

82. Ibn Ṭūlūn, *I'lām*, 262.
83. À la seule exception de Muḥammad bik/Meḥmed bey.
84. Diyârbekrî, 363r : « *yanına vardukdâ ve kıtına girdükde heybetinden kıaramuş édüb unudub Hâtıruma gelmedi bâ-vücûd anuñ 'ulemâya ve fuķarâya ve ğurebâya fevķe l-ḥadd 'izzet ve ikrâmı var-dur faķır Türk ođları olduđuma ḥaml édüb dîvân baña ziyâde şakıl gelüb Paşa heybetlü görünür dërdüm bunu ba'zı kimseye dëdüm cevâb vërub dëdiler ki saña kađan arslan gibi görünür imiş ve ammâ bize yedi başlu bir evren gibi görünür dëyiceķ Hâtırum bir miķdâr sükûn bulub mücerred benüm Türk olmandan degilmiş dëdüm* ». Sur l'expression *Türk ođları*, voir ci-dessus, n. 41.
85. Pour reprendre l'expression de C. Establet et J.-P. Pascual (2011). Sur les 'asker et les re'âyâ, voir la mise au point de G. Veinstein (1978).
86. Diyârbekrî, 276v.
87. Ibn Iyâs, V, 165.
88. Ibn Iyâs, V, 451-452 (*waqı'ı* du 5 ğumâdâ II 928/2 mai 1522).
89. Muḥammad 2002 : 143. Je remercie Nicolas Michel de m'avoir signalé cette référence.
90. Kaşğârî n'assimile qu'implicitement les « Turcs » à un *qawm* ou un *bođun* (équivalent turc de *qawm*) (Dankoff 1972 : 27-29). Avant lui, al-Istaḥrî (milieu x^e siècle) a saisi les Turcs à travers le paradigme arabe de la bédouinité et de la communauté linguistique (Golden 2005 : 23).
91. Sur ce double usage, générique et spécifique, dans les *Ṭabaqât-i Nāsiri* terminées en 1260 à Delhi par Ğüzğânî, voir Jackson 1999 : 326. Des rapprochements s'imposent avec les royaumes barbares, qui, comme le Sultanat mamlouk (*dawlât al-Turk*), portaient un nom ethnique (franc, wisigoth, etc.), alors que leur population était pluriethnique : il y avait certainement bien moins de 1 % d'Ostrogoths en Italie (et les Turcs n'étaient pas plus nombreux en Égypte). L'ethnicité était dans ces royaumes la base du pouvoir, la clé du privilège et une force d'intégration politique. Dans le Royaume franc, ceux qui prenaient part aux décisions politiques étaient appelés *omnes Franci* et la *universita multitudo gentis Francorum* rassemblait ceux qui partaient à la guerre (Pohl 1998 : 3-5).
92. « Les Ottomans n'avaient aucune réticence à se qualifier eux-mêmes de "Turcs" », écrit en conclusion de son travail H. Erdem (2005 : 25). Mais dans aucun des exemples qu'il donne, l'auteur de la source ne se définit lui-même comme « Turc ». Tout au plus peut-on déduire du contexte qu'il établit une équivalence entre Ottomans et Turcs.
93. Les chroniques auxquelles je fais référence sont 'Âşık Paşa-zâde, Neşrî, le *Ḳuṭb-nâme* de Firdevsî, le *Saltuķ-nâme* et les *Vâkı'ât-ı Sulṭân Cem*. Toutes ont servi de base au travail de H. Erdem (2005). Le seul contre-exemple est le sultan que les mécréants de ces chroniques peuvent appeler « le Turc ».
94. Voir ci-dessus, n. 7.
95. « *Amara bi-binâ' hâdâ al-masğid al-mubâarak al-sulṭân al-muğâhid fi sabîl rabb al-'âlamîn mawlânâ Ğayr al-dîn ibn al-amîr al-şahîr al-muğâhid Abî Yūsuf Ya'qûb al-Turķî* » (Devoulx 1874 : 54-55).
96. Pohl 1998 : 5, à propos du haut Moyen Âge occidental. Une ethnie est « le résultat préalable d'une opération de classement », écrit J. Bazin (1995 : 92).
97. Vatin 2012 : 366 et 395 en particulier.
98. Rumûzî, 362.
99. *Ibid.*, 227, 449, 585, 864, 866, 912, 913, 939, 988 notamment. Dans un petit morceau de bravoure du poète, les zaydites s'en prennent aux « Turcs » dans une lettre aux Portugais, et ces derniers répondent en disant à leur tour tout le mal qu'ils pensent de ces « Turcs » : 341, 342. Toutefois le mot « Roum » était également utilisé par les Portugais (Özbaran 2002).
100. Voir al-Mawza'î et al-Nahrawâlî.

RÉSUMÉS

L'article étudie les occurrences du mot « Turc » dans les sources arabes et turques, tout particulièrement les chroniques, écrites en Égypte et en Syrie ottomanes au xvi^e siècle. Il examine ce qu'elles définissent comme « turc » : les individus portant le nom « Le Turc », les réalités « turques » ou relevant des « Turcs », les qualités morales des « Turcs ». Puis il se penche sur les termes dont le contexte montre qu'ils désignent des groupes distincts des « Turcs », ou qu'au contraire ils se confondent avec ces derniers. Il en ressort que le « Turc » est un non-« Arabe », militaire ou plus généralement membre de la gent d'État (*askeri*), donc un Ottoman, même si « Turc » est beaucoup plus rare que « Roum ». Le mot a un accent élitaire, alors que comme on le sait, il désigne avant tout un rustre en Anatolie et dans les Balkans ; cette opposition n'est pas surprenante si l'on songe que déjà au Moyen-Âge les usages du terme étaient soit spécifiques, soit génériques, et les représentations des « Turcs » largement contradictoires. Des références comparatives à Alger et au Yémen laissent penser que la distinction d'avec les « Arabes » fut déterminante dans la construction de l'identité « turque » dans les provinces arabes de l'Empire ottoman.

INDEX

Mots-clés : identité, terminologie, onomastique, Égypte, Syrie, Turcs, Ottomans, Mamlouks, askeri

Keywords : identity, terminology, onomastics, Egypt, Syria, Turks, Ottomans, Mamluks, askeri